



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-31364>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-31364**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de Brignoles Direction de la Commande Publique

Correspondant : M. OBERTO Olivier

Adresse : 9 place Carami BP 307, 83177 Brignoles

Coordonnées :

Téléphone : 0494862212

Courriel : Dcp@brignoles.fr

Adresse internet : <http://www.brignoles.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Accord cadre à bons de commande de prestations de géomètre pour le service foncier sur 30 mois - Relance

Lieu d'exécution : Brignoles, 83177

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Un précédent marché a été lancé pour les mêmes prestations pour une durée d'une année reconductible deux fois. Cette consultation a pris fin avant son terme ; le montant maximum annuel de commandes ayant été atteint. Il convient donc de relancer le marché. Ce marché vise à établir les règles relatives aux bons de commande qui seront émis pour la réalisation des prestations de géomètre nécessaire au service foncier de la ville pour différentes opérations telles que délimitation, bornage, division de parcelles, piquetages etc... Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire conclu sous la forme d'un marché public de services sans montant minimum et avec un montant maximum de commande, passé dans le cadre des dispositions des articles L2123-1, R2123-1 à R2123-7, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du code de la commande publique du code de la commande publique. Cet accord-cadre est passé pour 30 mois à compter de sa notification.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le montant maximum de l'accord-cadre pour les 30 mois est fixé à 50 000 euro(s) HT La ville a passé en 2023, un marché de topographie et géodétection en 2 lots sur 3 ans. Le maximum des prestations pour l'ensemble de ces marchés (prestations de géomètre et topographie/géodétection en 2 lots), n'excèdera pas le seuil de passation des marchés en procédure adaptée, à savoir 221 000 euro(s) HT sur la durée totale des deux marchés.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

30 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Fonds propres.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés solidaires (souhaité).

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Attestation sur l'honneur du candidat jointe concernant les interdictions de soumissionner visées aux articles R.2143-3 du code de la commande publique. - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (Si DC2 non produit). - Production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières. - Attestation d'inscription à l'ordre des géomètres experts (qui ne sera exigée que du seul attributaire du marché. Le candidat devra néanmoins confirmer son inscription à un tel registre dans le cadre de la remise de sa candidature).

Commentaire sur les justifications : N.B : Conformément aux dispositions de l'article R. 2143-13 du code de la commande publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais : 1/ d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel à condition que l'accès à celui-ci soit gratuit et, le cas échéant, que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires sa consultation, 2/ d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires à sa consultation et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qui ont déjà été transmis au service acheteur concerné lors d'une précédente consultation et qui demeurent valables, même si celui-ci ne l'a pas expressément prévu.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- Qualité des prestations : 60 %
- Prix : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 05/04/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Renseignements complémentaires : Modalités d'obtention du dossier de consultation : Gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr Conditions de remise des offres : Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du code de la commande publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de la Consultation). Renseignements d'ordre administratif : Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus. Renseignements d'ordre technique : Auprès de Madame Virginie Laurent, chargée de Projet Aménagement Urbain à la Direction des Politiques Urbaines, Hôtel de Ville, Bâtiment de l'urbanisme, 9 place carami, 83170 Brignoles. Tél : 04 94 86 22 20 Poste 3612 - email : laurentv@brignoles.fr Introduction des recours éventuels : - Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative. - Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet). - Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat). - Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative. - Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative. - Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/03/2024